

DÉCISION N°18- 136

**MODALITÉS D'INSCRIPTION DES CANDIDATS AUX CONCOURS
- SESSION 2019 -**

Le président de l'Ecole normale supérieure de Lyon,

Vu le décret modifié n° 2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Ecole normale supérieure de Lyon ;
Vu l'arrêté du 9 septembre 2004 modifié fixant les conditions d'admission des élèves par concours aux écoles normales supérieures ;
Vu l'arrêté modifié du 29 octobre 2013 fixant les conditions d'admission des élèves et programmes spécifiques des concours de l'Ecole normale supérieure de Lyon.

DÉCIDE

de fixer les dates d'ouverture et de clôture des inscriptions obligatoires aux concours d'admission de l'Ecole normale supérieure de Lyon comme suit :

A. Premier concours :

Séries Lettres et Arts, Langues vivantes, Sciences humaines

Ouverture des inscriptions le 10 décembre 2018

Clôture des inscriptions le 11 janvier 2019 à 17 heures.

Site internet d'inscription : <http://www.concours-bel.fr>

Série Sciences économiques et sociales

Ouverture des inscriptions le 10 décembre 2018

Clôture des inscriptions le 11 janvier 2019 à 17 heures.

Site internet d'inscription : <http://www.concours-bce.com>

Séries I, M/P-I, PC et BCPST

Ouverture des inscriptions le 10 décembre 2018

Clôture des inscriptions le 11 janvier 2019 à 17 heures.

Site internet d'inscription : <http://www.scei-concours.fr>

B. Second concours sciences exactes et expérimentales

Ouverture des inscriptions le 1^{er} février 2019

Clôture des inscriptions le 18 mars 2019 à 17 heures.

Site internet d'inscription : <http://www.ens-lyon.fr/formation/admission/second-concours>

Fait à Lyon, le 9 novembre 2018

Jean-François PINTON

Le président de l'ENS de Lyon



Le président de l'ENS de Lyon
Jean-François PINTON

